

01/12/2023 18:49

MASSIF CENTRAL : L'État mobilise 1,76 million d'euros pour soutenir la transition touristique



La mesure concerne notamment le parc naturel régional du Morvan, l'itinéraire de VTT de la Grande Traversée du Massif Central ainsi que le chemin de Saint-Jacques de Cluny et Lyon au Puy-en-Velay.

Communiqué de la préfète coordonnatrice du Massif central du 1er décembre 2023 :

Les activités de pleine nature et les grandes itinérances constituent des marqueurs touristiques forts du Massif central. Leur développement sur ce territoire vaste comme l'Autriche est accompagné depuis 2015 par le partenariat constitué de l'État, des 4 Conseils Régionaux et des 22 Conseils Départementaux concernés par ce massif.

Il permet aujourd'hui aux stations du Massif central d'avoir largement amorcé leur transition touristique par la diversification des activités sur les quatre saisons. Aussi, la fréquentation des grandes itinérances augmente d'année en année grâce à une offre emblématique et structurée permettant de traverser le Massif central d'est en ouest et du nord au sud.

En ce sens, Fabienne BUCCIO, Préfète de la région Auvergne-Rhône-Alpes, Préfète coordonnatrice du Massif central, a décidé de poursuivre et renforcer cette stratégie de développement en sélectionnant par appel à projets, 18 Pôles de pleine nature et 11 Grandes Itinérances, après consultation des partenaires.

Pôles de pleine nature et Grandes itinérances répondent aux nouvelles attentes des touristes, mais aussi des résidents, de vivre des expériences, seul, en groupe ou en famille, alliant dépassement de soi et reconnexion à la nature, aux grands paysages, au patrimoine et à la culture des territoires. Ils constituent ainsi des facteurs majeurs d'attractivité touristique mais aussi d'attractivité pour l'accueil de nouveaux habitants.

Pour soutenir la transition touristique du Massif central, l'État mobilise 1,76 million d'euros. Ainsi, les lauréats bénéficieront pendant 3 ans de financements de l'État pour le recrutement d'un chef de projet chargé de l'animation de la démarche.

Les 18 Pôles de pleine nature Massif central 2023

- Vichy Communauté (03) (nouveau pôle de nature)
- Montagne d'Ardèche (07)
- Cévennes d'Ardèche (07) (nouveau pôle de nature)
- Parc naturel régional des Grands Causses (12)
- Ouest Aveyron (12) (nouveau pôle de nature)
- Parc naturel régional de l'Aubrac (12-15-48) (Périmètre étendu par rapport à 2016)
- Sumène Artense (15) (nouveau pôle de nature)
- Parc naturel régional du Morvan (21-58-71-89)
- Haut Languedoc et Vignobles (34)
- Monts de Lacaune - Montagne du Haut Languedoc (34-81) (nouveau pôle de nature)
- Parc naturel régional du Pilat (42-69)
- Parc naturel régional des Causses du Quercy (46)
- Gorges Causses Cévennes (48) (nouveau pôle de nature)
- Mont Lozère (48)
- Grand Sancy (63)
- Mond'Arverne (63)
- Ambert Livradois Forez (63)
- Quercy Rouergue - Gorges de l'Aveyron (82)

Les 11 Grandes Itinérances Massif central 2023

- Via Fluvia (42-43-07) : véloroute entre Lavoûte-sur-Loire et Serrières (connexion avec la Via Rhôna) portée par la Communauté de Communes du Pays de Montfaucon
- Vallée du Lot à vélo (47-46-12-15-48) : itinéraire d'Aiguillon (47) (confluence du Lot avec la Garonne) au Mont Lozère porté par le syndicat mixte du Bassin du Lot
- Voie d'Arles des chemins de Saint Jacques de Compostelle (GR 653) (34-81) : partie Massif central de Saint-Guilhem-le-Désert à Sorèze porté par l'Agence française des chemins de Compostelle (AFCC)
- Via Podiensis des chemins de Saint Jacques de Compostelle (GR 65) (43-48-12-46) : partie Massif central du Puy en Velay à Montlaurun porté par l'Agence française des chemins de

Compostelle (AFCC)

- Gorges et vallée du Tarn (GR 736) (48-12-81) : itinéraire de Villefort à Albi porté par le Parc naturel régional des Grands Causses
- Chemin de Saint Guilhem (48-12-30-34) : itinéraire de Peyre-en-Aubrac à Saint-Guilhem porté par l'association Les Amis du chemin de Saint-Guilhem
- Sur les Pas des Huguenots et des Vaudois (30-48-07) : partie Massif central entre Mialet et Les Vans de l'itinéraire international (Bad Karlshafn (All) – Le grau du Roi) porté par la Fédération Française « Sur les Pas des Huguenots et des Vaudois » (Nouvel itinéraire)
- Grande Traversée du Massif Central (GTMC) (89-71-58-03-63-15-43-48-30-12-34) : itinéraire VTT entre Avallon et Le cap d'Agde porté par l'Association Inter-Parcs du Massif central (IPAMAC)
- Chemin de RL Stevenson (43-48-30) : itinéraire entre Le Puy en Velay et Alès porté par l'Association Sur le Chemin de Robert Louis Stevenson
- GR 4 (84-30-48-07-15-63-23-87) : partie Massif central de l'itinéraire entre Bollène (84) et Limoges (87) porté par le Comité Régional Auvergne-Rhône-Alpes de la randonnée pédestre (Nouvel itinéraire)
- Chemin de Saint-Jacques de Cluny et Lyon au Puy en Velay (GR765) (71-69-42-43) itinéraire porté par l'Office de Tourisme de l'agglomération du Puy-en-Velay.